

« Lorsque tout sera privé, nous serons privé.e.s de tout »

Motion de solidarité avec les cheminot.e.s

(AG du 4 avril 2018 - Palais universitaire - Strasbourg)

Etudiant.e.s et personnels de l'Université de Strasbourg, nous comptons parmi les premier.e.s usager.e.s de la SNCF. Pour nombre d'entre nous, les trains publics sont le lien entre nos lieux d'études et nos familles, nos lieux de travail et nos domiciles. En tant que tel.le.s, nous apportons notre total soutien aux cheminot.e.s dont la lutte vise principalement à préserver ce service public qui nous est essentiel.

Le statut de cheminot.e est une réelle protection pour tou.te.s les usagèr.e.s des transports ferroviaires car il garantit que l'objectif premier des travailleur.euse.s du rail est notre sécurité. Les « avantages » dénoncés par les médias et les personnalités politiques n'en sont pas. La partie de salaire mutualisée (que le pouvoir présente systématiquement comme une "charge sociale" et non un salaire, surtout lorsqu'elle est à payer par l'employeur) des cheminot.e.s est plus importante que pour le reste des salarié.e.s, notamment en ce qui concerne les cotisations retraites. Si les cheminot.e.s peuvent théoriquement partir à la retraite plus tôt, l'espoir d'une retraite à taux plein leur interdit quasiment d'utiliser ce droit.

Nous ne sommes pas dupes des annonces qui sont faites sur l'absence de privatisation de la SNCF. En confiant la gestion des petites lignes aux régions, le gouvernement organise la faillite du système ferroviaire de proximité, tout comme il organise la faillite du système de retraite des cheminot.e.s en n'engageant plus personne sous leur statut.

Les cheminot.e.s et leur statut ne sauraient être tenu.e.s pour responsables de la dette de la SNCF. Celle-ci prend son origine à la création de la SNCF lorsque les entreprises ferroviaires endettées ont été nationalisées en même temps que leurs déficits. Elle est depuis entretenue par les dirigeant.e.s de la SNCF et les politiques qui réclament, pour desservir leurs circonscriptions, villes ou régions, des projets inutiles et coûteux comme les lignes à grande vitesse.

En cas de privatisation de la SNCF, les compagnies de transports ferroviaires, pour faire des bénéfices en partant d'une situation d'endettement, n'hésiteront pas à précariser les personnels du rail, à négliger l'entretien du réseau nécessaire à notre sécurité et bien sûr à augmenter fortement les prix des billets. Comme dans tous les autres domaines publics privatisés, une telle casse conduira à des services à deux vitesses : TGV pour les classes sup' et Bus Macron pour les autres. Cela s'est vu dans tous les pays qui ont privatisé ce type de transport.

Plutôt que de dénoncer les prétendus avantages des cheminot.e.s nous encourageons les travailleur.se.s à réclamer que leurs statuts se rapprochent de ceux des fonctionnaires de la SNCF.

Nous soutenons donc les cheminot.e.s dans leurs luttes, et les suivrons dans celles-ci dans un souci de convergence.

Lorsque tout sera privé, nous serons privé.e.s de tout.